

# A faire !



## Fête du vent au Lac de la Thésauque, 6e édition

Pour cette nouvelle édition, l'association Nailloux-Fête du vent a été créée. La FETE DU VENT est née de la passion d'un homme pour le vent et de la volonté d'une équipe de profiter du site exceptionnel du Lac de la Thésauque pour organiser un événement culturel, proche de la nature, ludique et familial. Depuis, cet événement est devenu incontournable dans le Lauragais, pays du célèbre Vent d'Autan et riche en moulins à vents. Il est prévu entre autre au programme, des vols parapentes motorisés, des envols de montgolfières, baptêmes en voiliers, des ateliers, etc etc ! A ne pas rater, à 21h, retraite aux flambeaux et à 22h le feu d'artifice au lac de la Thésauque suivi à 22h30 d'un concert. Le programme est disponible sur [www.feteduventnailloux.iffrance.com](http://www.feteduventnailloux.iffrance.com). Questions, Réservations, un seul numéro : 06 73 79 87 90

## Journées du patrimoine !

Les journées du patrimoine auront lieu cette année le samedi 20 et dimanche 21 septembre 2008. Le thème sera Patrimoine et Création.

A cette occasion, nous vous invitons à visiter le château et l'église. Situé sur la route historique du pastel, cette bastide datant de 1555 était le château des pasteliers. Il se caractérise par ses magnifiques caves voûtées, ses fenêtres à meneaux, et ses cheminées en brique de style toulousain. La salle voûtée renaissance, à clé de voûte, est remarquable avec monogramme des bâtisseurs. Au premier étage vous pourrez découvrir la «Deuxième Tentation de Saint Antoine» d'après Jacques Callot. LE CHATEAU DE MONTGEARD

Tél : 05 61 81 52 75. [www.journeesdupatrimoine.culture.fr](http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr)



La bastide et l'église



# La minute ... écologique !



## Information TRI SELECTIF

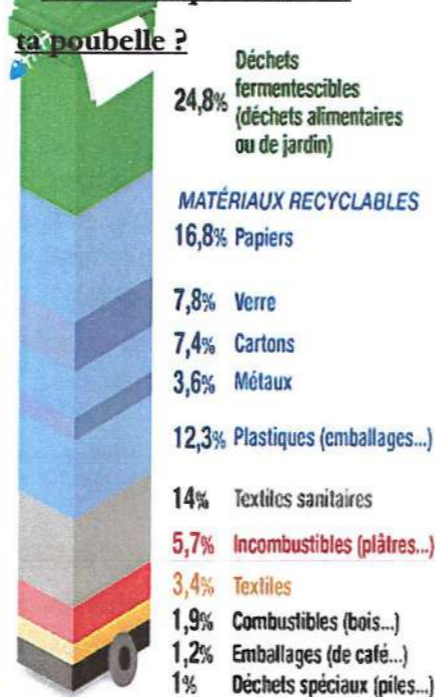
Il semble nécessaire, dans l'intérêt de tous qu'un rappel soit fait concernant les règles liées au ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif.

Tout objet volumineux doit être porté à la déchèterie.

### POUR RECYCLER, IL FAUT TRIER !

Evitons les erreurs de tri, les coûts se cumulent. Bien trier est primordial et la protection de notre environnement est une préoccupation majeure. Tous les gestes comptent pour la préserver.

## Sais-tu ce que contient ta poubelle ?



**Le p'tit mot de la fin !** Pour commencer, un grand merci à toutes les personnes qui nous ont apporté idées et suggestions pour améliorer ce bulletin ! Et merci pour vos encouragements. Je reste à votre disposition pour enrichir encore ce bulletin, et en attente de vos réactions. Adichats ! Cécile

Pour me contacter [c\\_galinier@yahoo.fr](mailto:c_galinier@yahoo.fr)

Un grand merci à Alain CROUZIL qui met à notre disposition son photocopieur couleurs !



Mairie de Montgeard

AOÛT 2008 N°2 TRI-ANNUEL



## SOMMAIRE

### Editorial

- Renseignements Mairie

### Dates à retenir !

- La Fête Locale les 22-23 et 24/08

### Chroniques Montgeardines

- Le repas des aînés  
- Photos expo Mairie

### Infos pratiques !

- Prêt de la salle polyvalente et de la halle.  
- Rénovation cour de l'école.  
- Chiens et Chats !  
- Travaux rue de la Bastide.  
- Ecole et repas BIO.

### A faire !

- Fête du vent 13 et 14 septembre  
- Journées du Patrimoine 20 et 21 septembre

### La minute... écologique !

- Tri sélectif/ordures ménagères

### Le p'tit mot de la fin.



## Edito. Par M-C GAROFALO, Maire de Montgeard

Lors du premier numéro de ce journal, nous avons espéré vous rencontrer souvent pour les diverses fêtes et cérémonies organisées à Montgeard. Nous avons eu le plaisir de vous retrouver nombreux aux repas et animations réalisés dans la commune pendant ces premiers mois de mandat.

Ainsi, pour le repas des aînés le 18 mai, il y a eu 112 participants dont 62 aînés invités par la municipalité. Ce fut une journée chaleureuse, détendue, sous le signe de la bonne humeur, qui nous a permis de faire nos premiers pas en tant qu'équipe organisatrice. Puis il y a eu la soirée façon « auberge espagnole » qui nous a donné l'occasion de passer un moment de pure convivialité avec nombre d'entre vous.

Maintenant la nouvelle équipe municipale entre « dans le vif du sujet » avec la préparation de la fête locale qui aura lieu les 23/24/25 août. Toutes les Montgeardines et Montgeardins sont attendus pour participer joyeusement à ces trois jours de fête ... et les bienvenus pour nous donner un coup de main.

Mais, comme vous vous en doutez, l'équipe municipale ne se consacre pas qu'à l'organisation de festivités. En cinq mois nous avons eu 5 conseils municipaux où nous avons traité de nombreux dossiers. Beaucoup de notre temps est consacré à du travail administratif, à de nombreuses réunions, à la surveillance des travaux ... Ainsi, la rénovation de la rue de la Bastide, commencée fin juillet, se terminera en septembre, après une pause à la mi-août,

en raison des congés. Ces travaux causeront un peu de gêne, mais quelle belle rue nous aurons ensuite, digne des deux sites classés très proches. Malgré tout, pour des raisons budgétaires, la rue ne sera pas totalement terminée cette année. Une deuxième tranche finalisera le projet. En effet, vu leur coût, des travaux de cette envergure s'étalent souvent sur plusieurs années.

Le conseil municipal, avec l'aide de Didier Sola, a investi le samedi 26 juin la cour de l'école pour réaménager le sol de l'espace toboggan (la veille Didier et Jacques Sola avaient préparé le terrain). En effet celui-ci était devenu le lieu d'aisance des chats Montgeardins et cela posait un problème d'hygiène aux institutrices qui avaient interdit cette aire de jeu aux enfants depuis le mois d'avril. Le sol a été refait en enrobé, et le jeu démonté est dans l'attente d'un acheteur. Nous sommes très fiers du travail effectué par notre jeune équipe et cela a été, malgré la grosse chaleur, un plaisir de travailler ensemble pour la communauté.

Je vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous le vendredi 22 août, pour l'ouverture des festivités avec le tournoi de belote.

Très cordialement.

## Mairie de Montgeard

Rue de la Bastide  
31560 MONTGEARD

Tél / fax 05.61.81.34.74

### Ouverture du Secrétariat

le lundi de 14h30 à 16h30  
le mardi de 8h à 9h30  
et de 14h30 à 18h30  
le jeudi de 14h30 à 17h  
le vendredi de 14h30 à 18h30

### Permanences de Mme le Maire

(durant les périodes scolaires)  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9h à 11h30 sans rendez-vous.  
(permanence un samedi sur 2,  
voir dates à la Mairie)

# Dates à retenir !

## ATTENTION !

Le dépôt de la gerbe aura lieu à **11h15** et non à 11h30 au Monument aux Morts.

## FEU D'ARTIFICE !

Cette année il aura lieu



## Fête locale ! Les 22, 23 et 24 Août 2008

**Vendredi 22 Août**, à 21h sous la halle se tiendra le tournoi de belote.

**Samedi 23 Août**, la journée débute à 14h avec le tournoi de pétanque, en triplettes, organisé par la Boule Montgeardine, puis à 20h Mounjetado. **Pensez à amener vos couverts !** A 22h30, ouverture du bal animé par l'orchestre CALICOBA.

**Dimanche 24 Août**, à 10h messe suivie à 11h15 du dépôt de gerbe au Monument aux Morts puis à 12h de l'apéritif concert. A 17h, aura lieu, sous la halle, la remise des prix du concours d'Epouvantails. Et pour finir ce week-end festif rendez vous à 22h, rue de l'aouta pour le feu d'artifice. Prudence, ne vous installez pas sur la route mais dans le champ. Le tir fini, nous vous attendons au bal animé par CALICOBA et à la buvette !

# Chroniques montgeardines ...

## Le repas des aînés ! Le dimanche 18 mai 2008

Le temps était mitigé mais ce fut une belle journée ! Ce fut aussi pour nous, fraîchement élus, notre première manifestation « publique ».

Cette journée a commencé par le dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivi du discours de Marie Claire Garfalo, Maire de Montgeard; puis nous avons ensuite partagé un vin d'honneur.

Le repas des aînés a rassemblé cette année plus d'une centaine de personnes. Merci à tous ceux qui ont participé à la préparation et à l'organisation de cette journée.

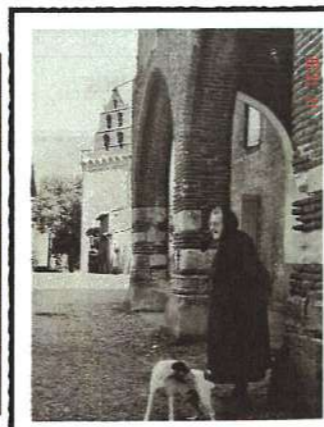
A l'année prochaine !



## Exposition photos

### à la Mairie.

Durant quelques semaines, nous avons exposé à la mairie, des photos anciennes de Montgeard, si vous n'avez pas eu l'occasion de venir les voir, en voici quelques unes.



# Infos pratiques !

La salle polyvalente et la halle sont à la disposition exclusivement des montgeardins, avec une participation aux frais d'utilisation :

Salle polyvalente	40 €
Salle polyvalente+halle	60 €
1 après-midi (salle poly.)	5 €

## Augmentation des frais de la salle Polyvalente

Lors du Conseil municipal du 12 mai 2008, il a été voté l'augmentation de la participation aux frais d'utilisation de la salle polyvalente.

A partir du 1er septembre 2008, cette participation sera de 40 euros (et sera de 60 euros avec la halle).

Suite à des problèmes de nettoyage des locaux un état des lieux sera signé entre l'emprunteur et la Mairie, pour en déterminer les conditions.



## Rénovation de la cour de l'école à Montgeard

Lors du Conseil municipal du 27 juin 2008, il a été décidé de la rénovation d'une partie de la cour de l'école qui était inutilisable depuis plusieurs mois, suite à un problème d'hygiène dû aux excréments de chats. Les 18 et 19 juillet, le conseil municipal, avec la participation de Didier Sola, a donc posé un enrobé à

froid qui va permettre aux élèves de profiter de cette partie de la cour dès la rentrée prochaine (et aussi de pouvoir faire des plantations sur les bordures !)

Bon jardinage !



Photos prises par Serge Kondryszyn

## Chats et chiens !

### Que faire ...



Suite à plusieurs plaintes faites auprès du Maire et de certains conseillers municipaux, il a été discuté en conseil municipal, de ces problèmes canins et félins !

L'ancienne municipalité avait décidé, devant la recrudescence de

problèmes concernant chiens et chats, d'adhérer à un organisme qui prends en charge ces problèmes à la demande. Il a donc été décidé dans un premier temps, par le biais de ce bulletin, d'informer la population montgeardine propriétaire d'animaux, qu'ils sont tenus de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter toute gêne pour le voisinage.

Du fait du grand nombre de chats errants et de quelques chiens

dont les propriétaires ne sont pas connus, la municipalité se verra dans l'obligation de faire intervenir cet organisme pour prendre en charge les animaux errants. Tout chien ou chat errant, non identifié est susceptible d'être capturé par la société habilitée SA SCAPA et conduit à la fourrière (selon la législation Art. L211-24 du Code Rural).

Merci de votre compréhension, dans le cadre de l'intérêt général.

## TRAVAUX

### rue de la Bastide



Programmés depuis deux ans, ces travaux ont débutés la semaine du 28 juillet et se termineront la semaine du 15 août pour une première partie. La deuxième partie se fera en septembre (trottoirs). L'entreprise chargée des travaux a été informé des dates de la fête locale et a promis de laisser la rue aussi propre et sécurisée, que possible, pour le bon déroulement des festivités.

## ECOLE

### Mise en place à la cantine d'un repas Bio par semaine

Dès la rentrée, les élèves de l'école de Montgeard profiteront d'un repas entièrement bio une fois par semaine. La cantine sera livrée par les agriculteurs locaux, et ceci sans aucune répercussion sur le prix du repas. Si l'expérience est concluante, financièrement et matériellement, nous espérons pouvoir augmenter le nombre de repas de l'année scolaire suivante.

